



Conseil de sécurité

Distr. générale
5 juillet 2018

Original : français

Lettre datée du 29 juin 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies

Sur instructions de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire part de ce qui suit :

Le Royaume du Maroc se déclare étonné et surpris que les préoccupations dont il fait part dans sa lettre du 5 juin 2018 adressée au Conseil de sécurité n'aient pas été prises en considération. En effet, une nouvelle lettre du « polissario » a été distribuée aux États membres du Conseil par la présidence le 29 juin 2018.

Le Royaume du Maroc voudrait rappeler que les communications émanant d'acteurs non étatiques et de groupes armés tel le « polissario » ne doivent pas être distribuées, même informellement, aux membres du Conseil.

En outre, cette nouvelle lettre du « polissario » contient une double usurpation de statut extrêmement grave :

1. a) L'entête de la lettre se réfère fallacieusement à « frente polissario representation at the United Nations New York ». Cette mention est trompeuse et archifausse, car le « polissario » ne dispose pas d'une représentation auprès de l'Organisation des Nations ; or celle-ci ne lui reconnaît nullement ce statut ;
- b) Le signataire de la lettre prétend de manière mensongère être « le représentant du front polissario à l'ONU ». À cet égard, il sied de rappeler que, dans les rapports successifs du Secrétaire général au Conseil de sécurité, il y est qualifié de « représentant du front polissario à New York » (voir [S/2017/307](#), par. 22, et [S/2018/277](#), par. 16). Il est donc clair que l'Organisation des Nations Unies ne lui accorde absolument pas cette qualité.

Le Royaume du Maroc demande instamment que les lettres d'entités non étatiques et de groupes armés, dont fait partie le « polissario », ne soient nullement distribuées directement, par l'entremise de la présidence, aux membres du Conseil de sécurité. Il y va du respect des règles de procédure et de la pratique du Conseil, en tant que principal organe intergouvernemental de l'Organisation des Nations Unies.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(Signé) Omar **Kadiri**

